

# SÉANCE D'INFORMATION RÉFECTION DE LA RUE HERMINE

Mardi 10 décembre 2019

Centre Édouard-Lavergne, 380 rue Arago Ouest

# PRÉSENTATION

## Objectifs de la séance d'information

- Présenter le concept de réaménagement
- Répondre aux préoccupations citoyennes



# PRÉSENTATION

## Déroulement de la présentation

- Mise en contexte
- Présentation du concept d'aménagement
- Période de questions et commentaires

## MISE EN CONTEXTE

### Type d'interventions

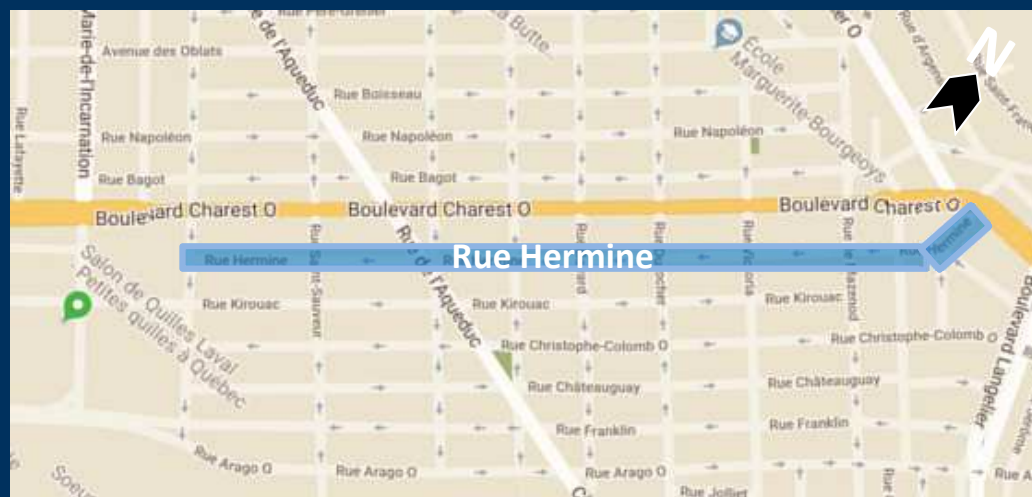
- Réfection complète des infrastructures souterraines (aqueduc et égouts)
- Réfection des trottoirs et de la chaussée
- Travaux de mai à septembre 2020 (estimé: 95 jours)

**Une opportunité pour l'intégration  
des besoins d'aménagement**

## MISE EN CONTEXTE

### Paramètres incontournables

- Les limites du projet sont fixées par les travaux d'ingénierie
- Le réaménagement doit se réaliser dans l'emprise publique disponible
- La largeur des voies et la géométrie des intersections doivent être adaptées au secteur

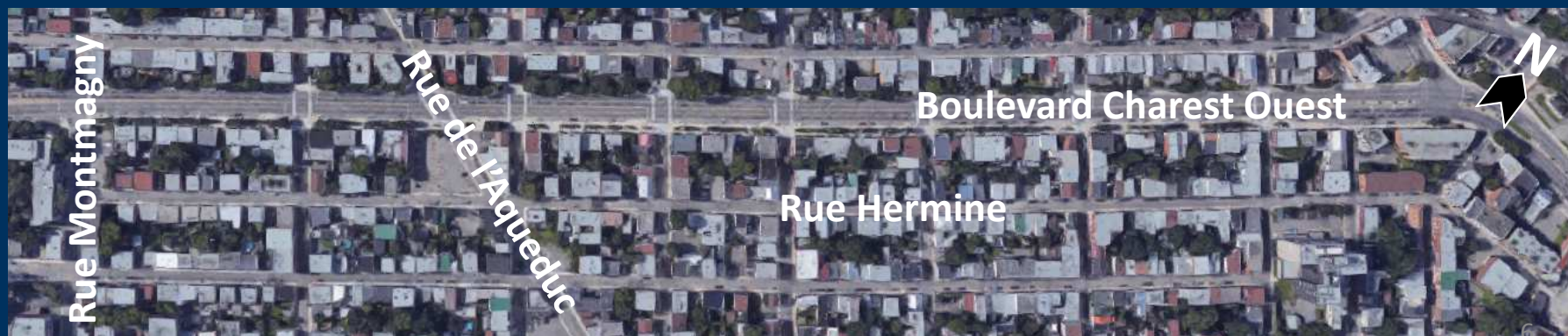


*Limites des interventions*

## MISE EN CONTEXTE

### Situation actuelle sur la rue Hermine

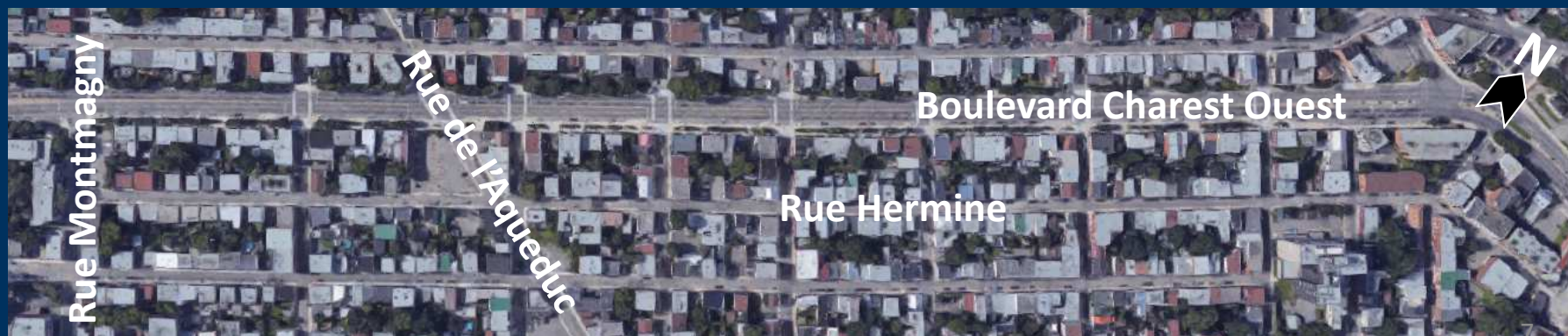
- *Rue d'une longueur d'environ 900 m*
- *Secteur résidentiel de densité moyenne à forte*
- *Éclairage du côté nord à l'ouest de la rue Bayard*  
*Éclairage du côté sud à l'est de la rue Bayard*
- *Absence de végétation sur le domaine public*



## MISE EN CONTEXTE

### Situation actuelle sur la rue Hermine (suite)

- *Rue locale secondaire avec un débit véhiculaire d'environ 400 véh. / jour*
- *Stationnement sur le côté nord (réglementé 90 min - Zone 16)*
- *Largeur de la chaussée carrossable variant de 5,5 m à 7,2 m*
- *Largeur des trottoirs variant de 0,75 m à 1,5 m*



## CONCEPT D'AMÉNAGEMENT

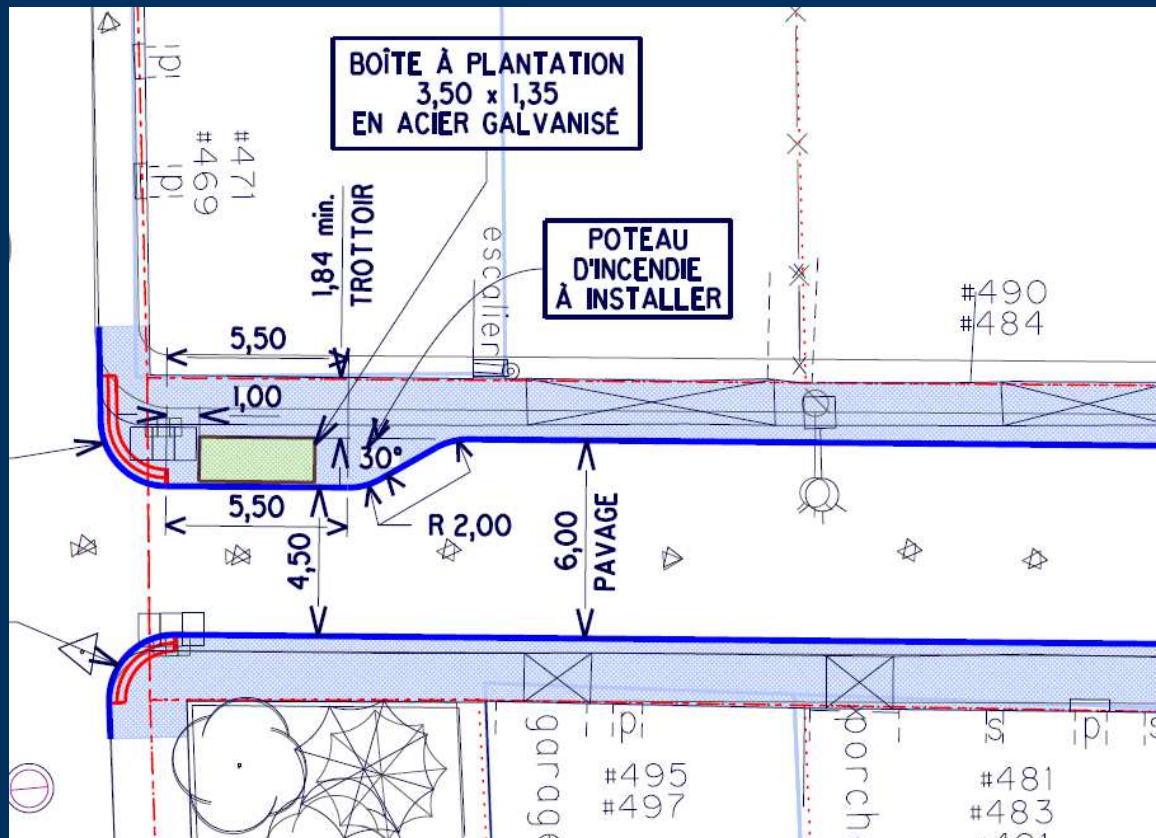
### Objectifs du réaménagement

- Améliorer la qualité de vie du milieu traversé
- Optimiser les infrastructures de déplacement en appliquant l'approche de rues conviviales
- Améliorer les aménagements de façon à optimiser la sécurité routière



# CONCEPT D'AMÉNAGEMENT

## Interventions

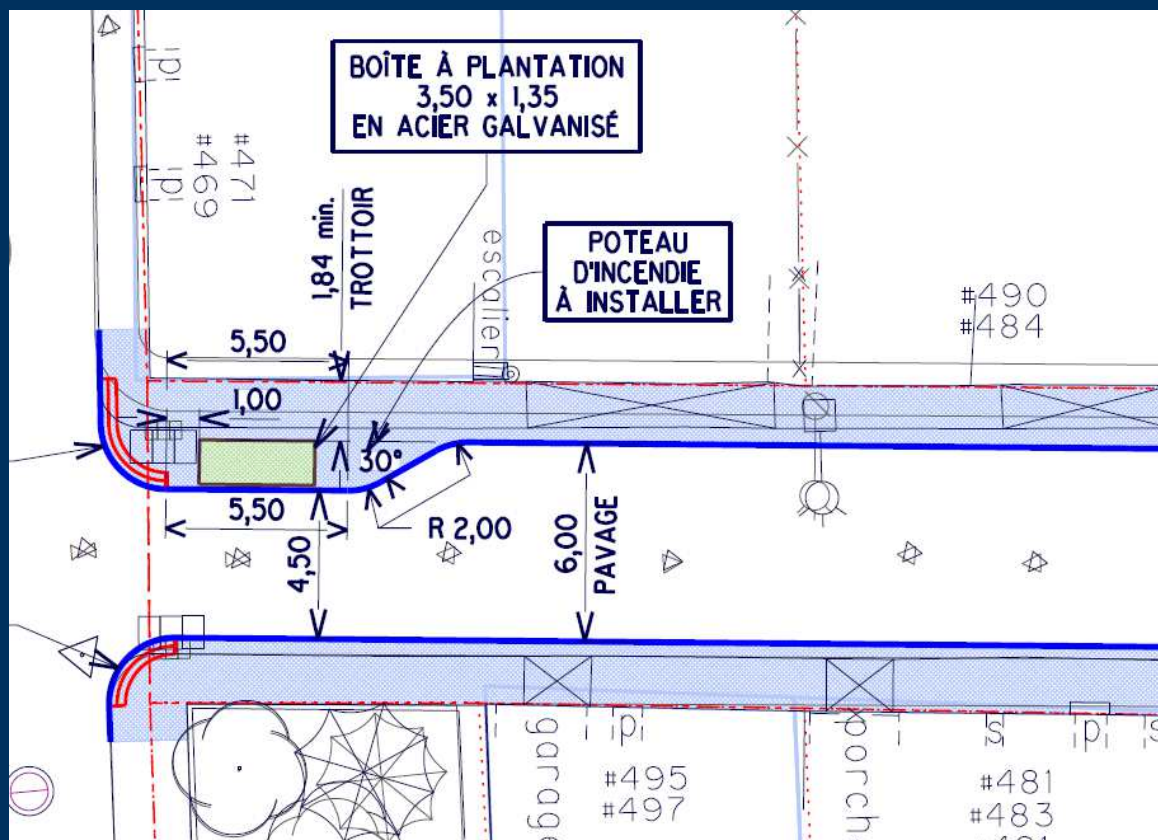


➤ Uniformisation de la largeur de la chaussée

- Dimensions minimales:
  - 6 mètres en section courante
  - 4,5 mètres aux intersections

# CONCEPT D'AMÉNAGEMENT

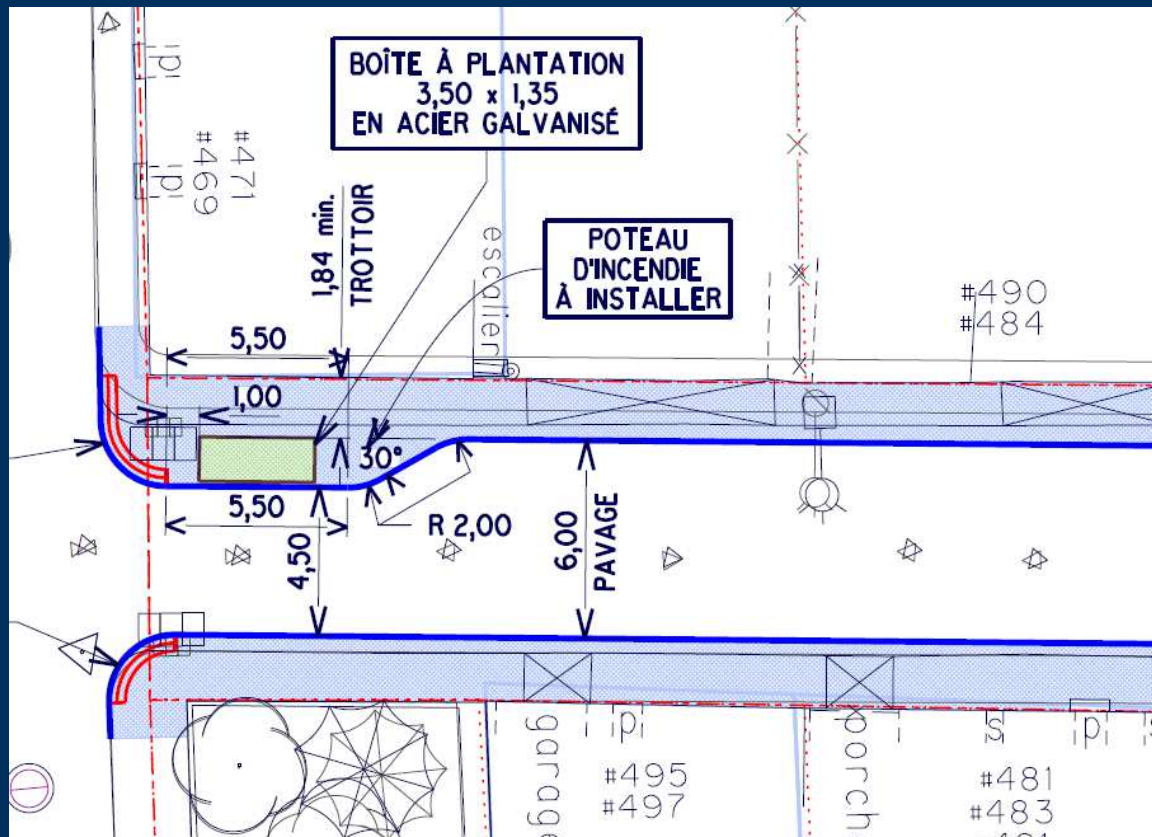
## Interventions



- Ajout de gonflements de trottoir
  - Améliore la visibilité des piétons
  - Diminue la distance de traversée
  - Limite le stationnement à moins de 5 mètres de l'intersection pour faciliter les manœuvres des véhicules d'urgence

# CONCEPT D'AMÉNAGEMENT

## Interventions

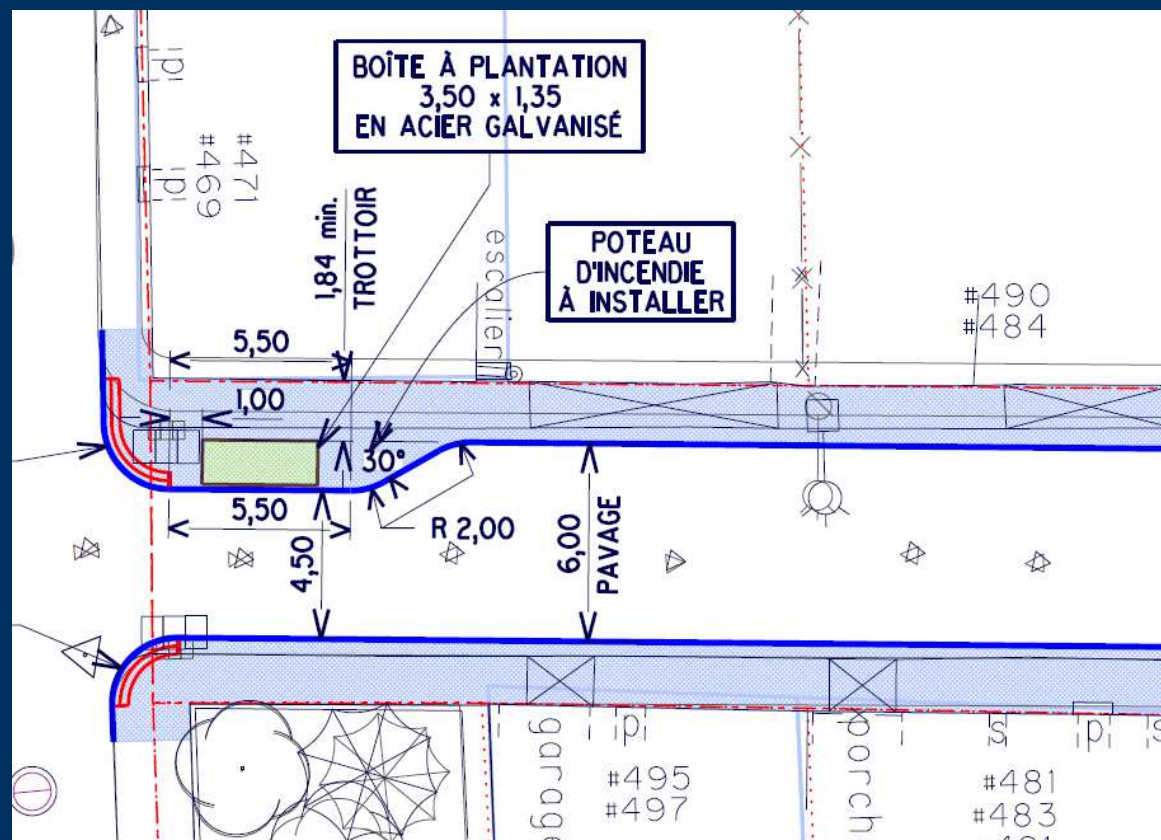


### ➤ Déplacement des poteaux d'incendie

- Pour dégager les trottoirs
- Pour un accès plus rapide lors des interventions

# CONCEPT D'AMÉNAGEMENT

## Interventions

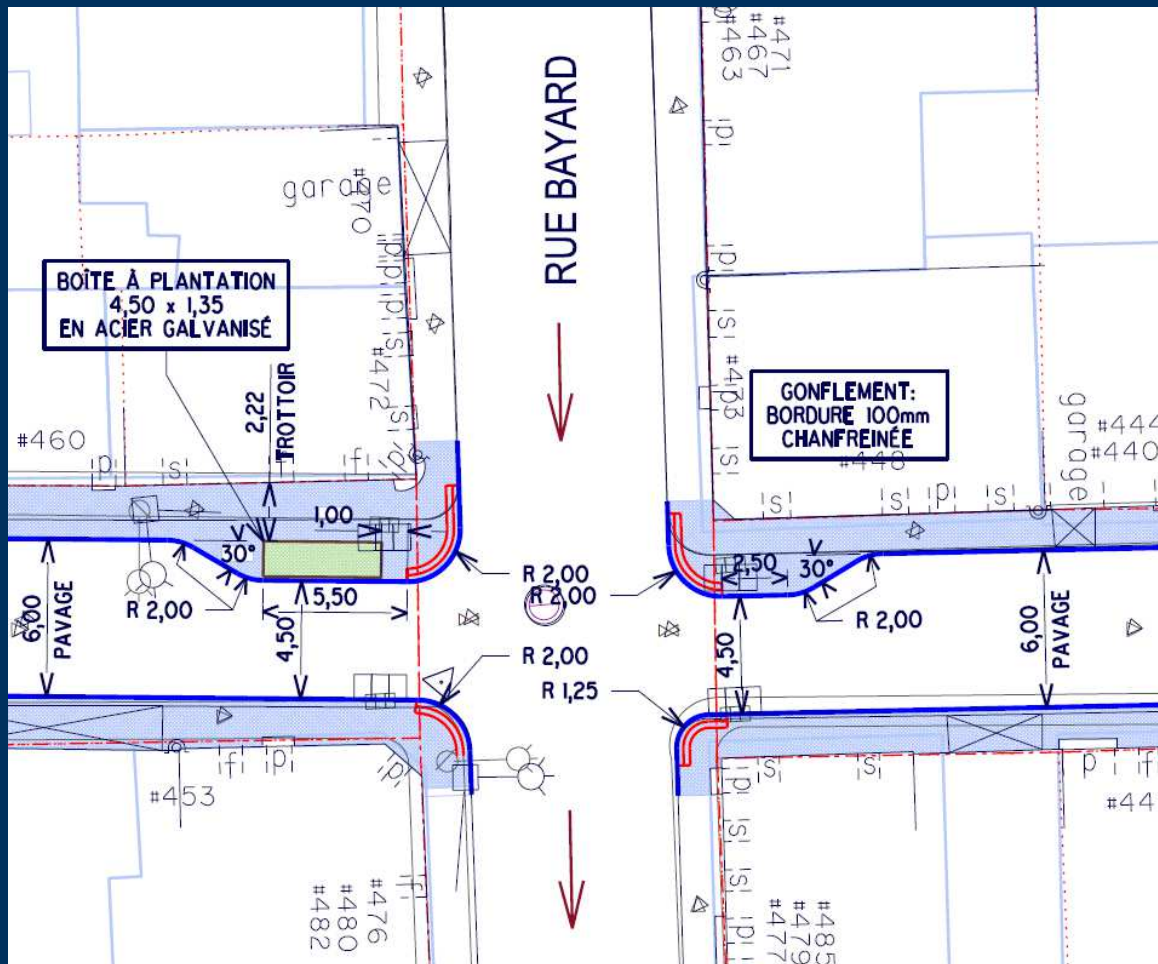


### ➤ Élargissement des trottoirs

- En fonction de l'espace disponible
- Élargissement du trottoir sans poteau d'utilité publique a été priorisé:
  - Côté nord à l'ouest de la rue Bayard
  - Côté sud à l'est de la rue Bayard

# CONCEPT D'AMÉNAGEMENT

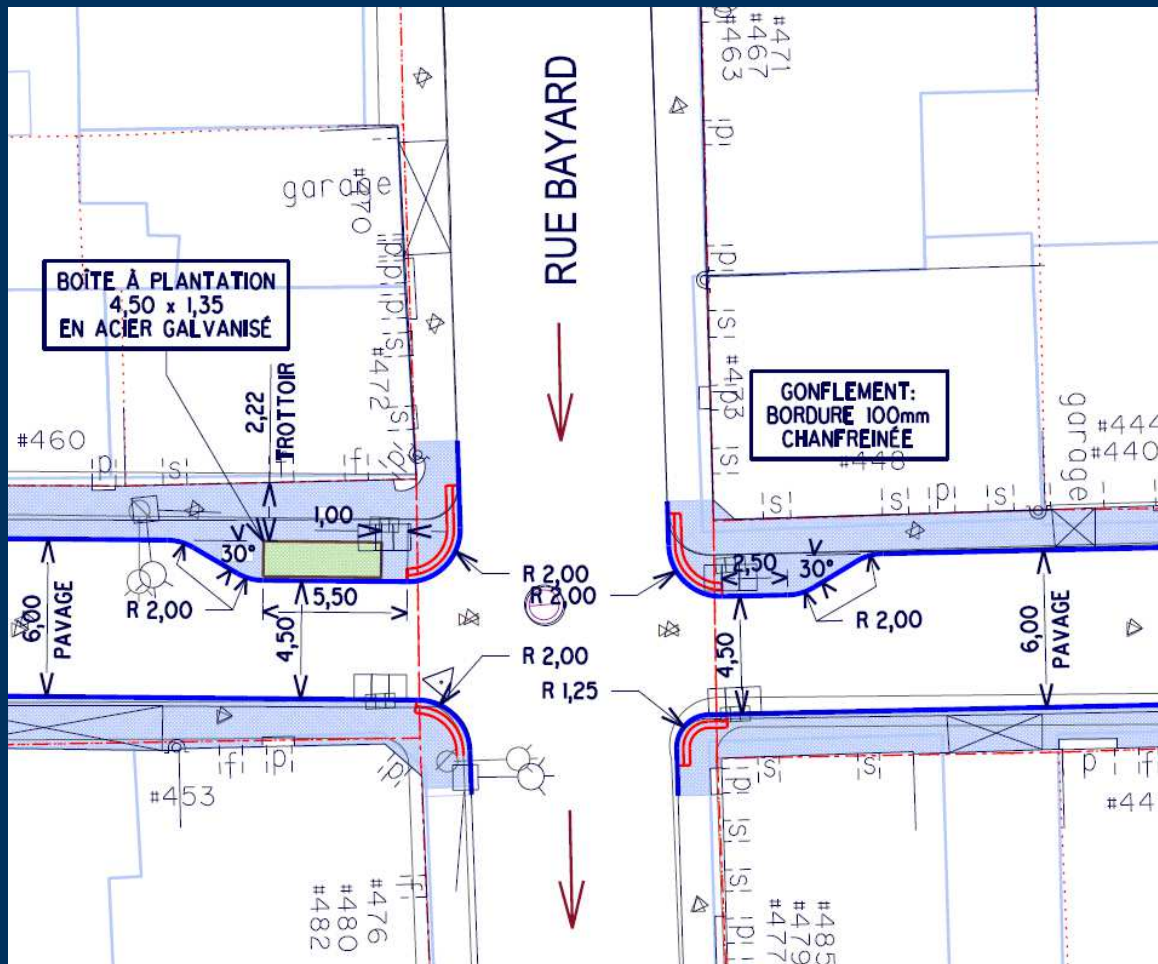
## Interventions



- Géométrie optimisant les manœuvres et le temps de réponse des véhicules d'urgence
- Meilleure accessibilité des poteaux d'incendie
- Gonflement de trottoir franchissable
  - Limiter stationnement
  - Permettre manoeuvres

# CONCEPT D'AMÉNAGEMENT

## Interventions

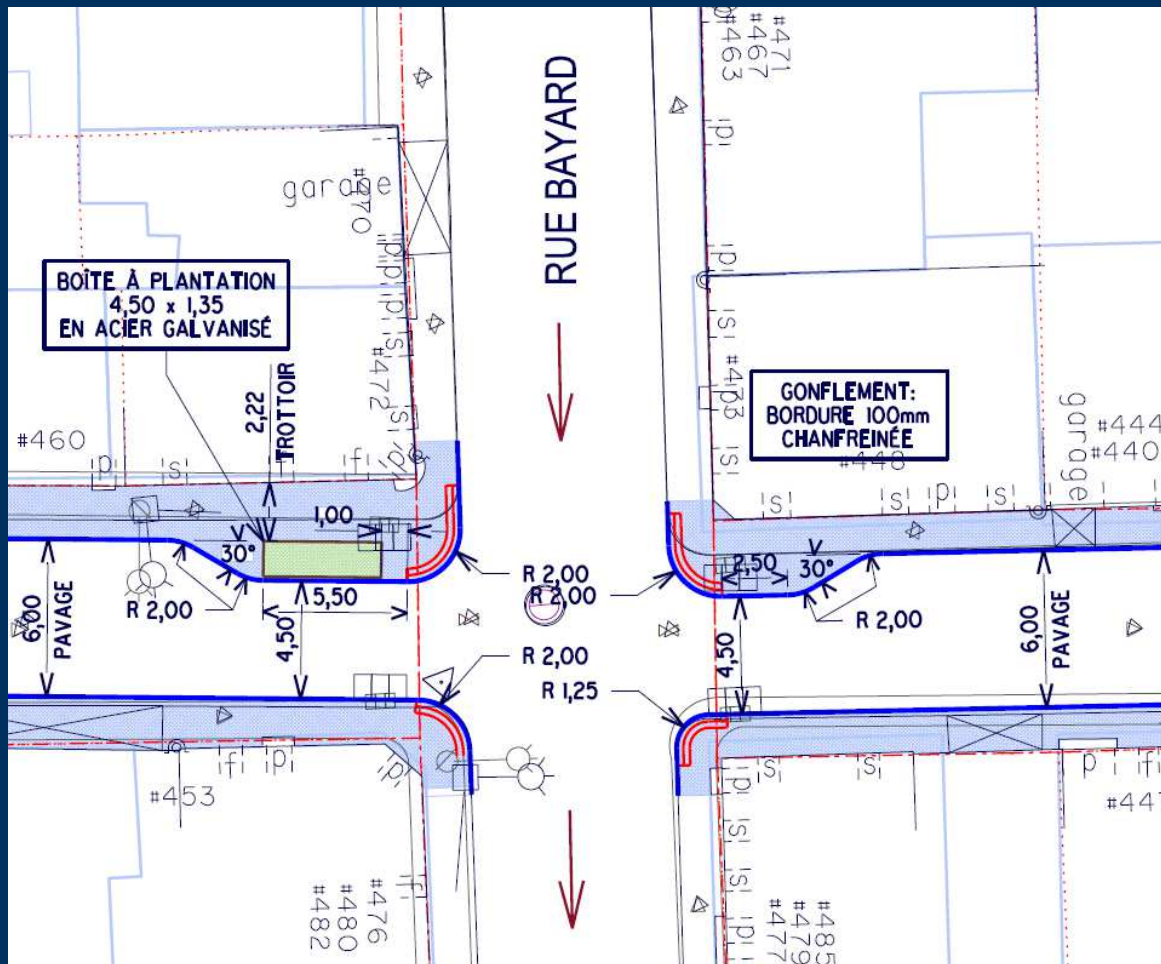


➤ Ajout de boîtes à plantation pour l'ajout d'arbres

- Boîte en acier galvanisé
  - Empiètement minimal sur le trottoir
- Ajout d'un minimum de 10 arbres

# CONCEPT D'AMÉNAGEMENT

## Interventions

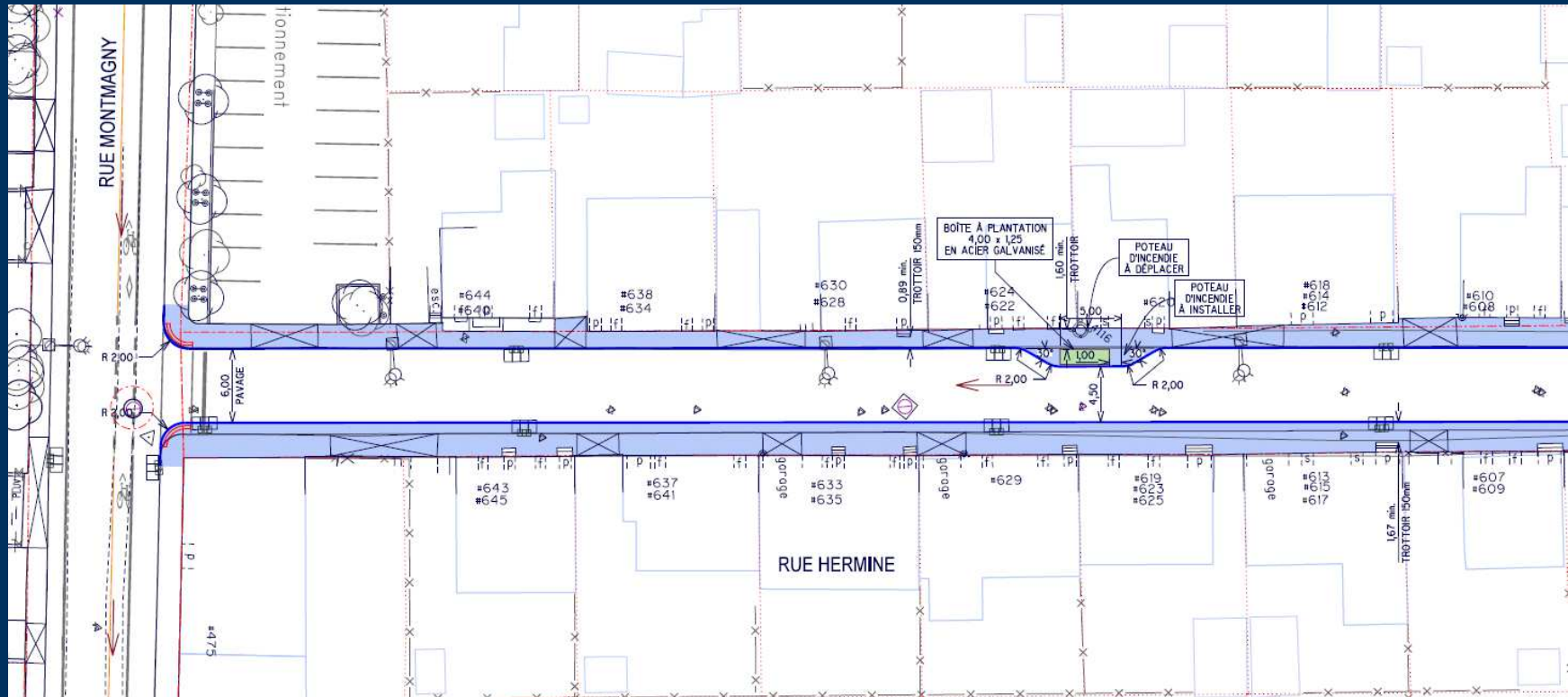


- Bateaux-pavés d'une hauteur de 13 mm
  - Faciliter les déplacements des personnes à mobilité réduite

# CONCEPT D'AMÉNAGEMENT

## Survol du concept

### Rue Montmagny

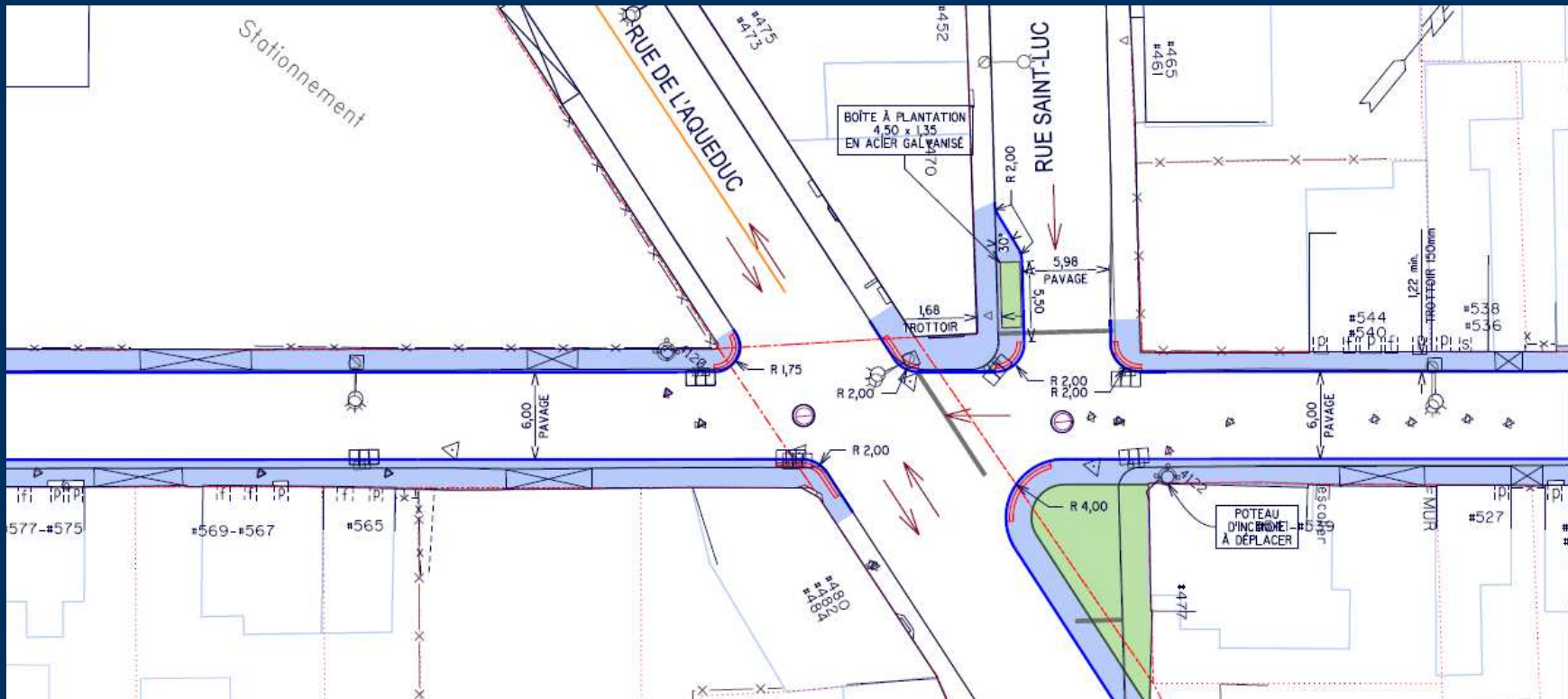




# CONCEPT D'AMÉNAGEMENT

## Survol du concept

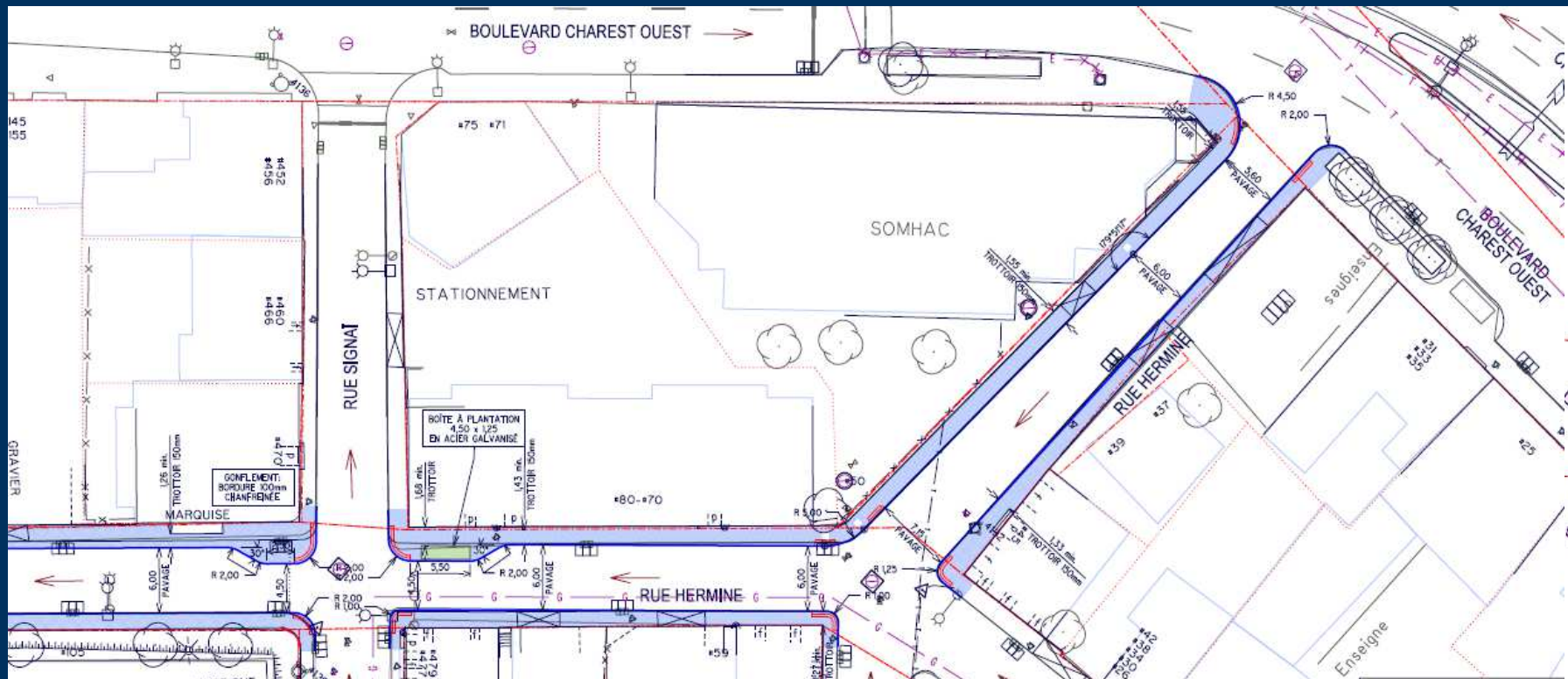
### Rue de l'Aqueduc



# CONCEPT D'AMÉNAGEMENT

## Survol du concept

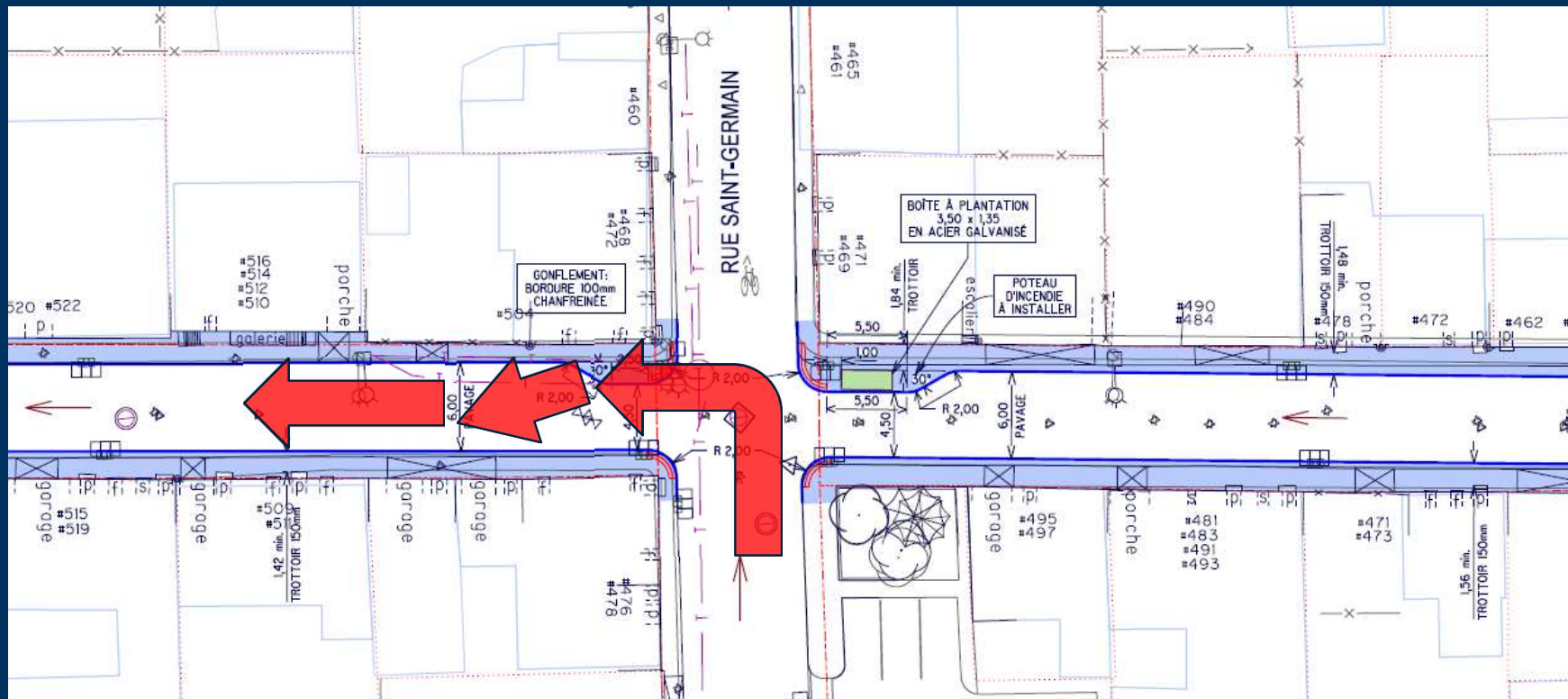
### Rue Demers et Boulevard Charest



# CONCEPT D'AMÉNAGEMENT

## Survol du concept

Rue transversale à sens unique en direction nord (exemple : rue Saint-Germain)

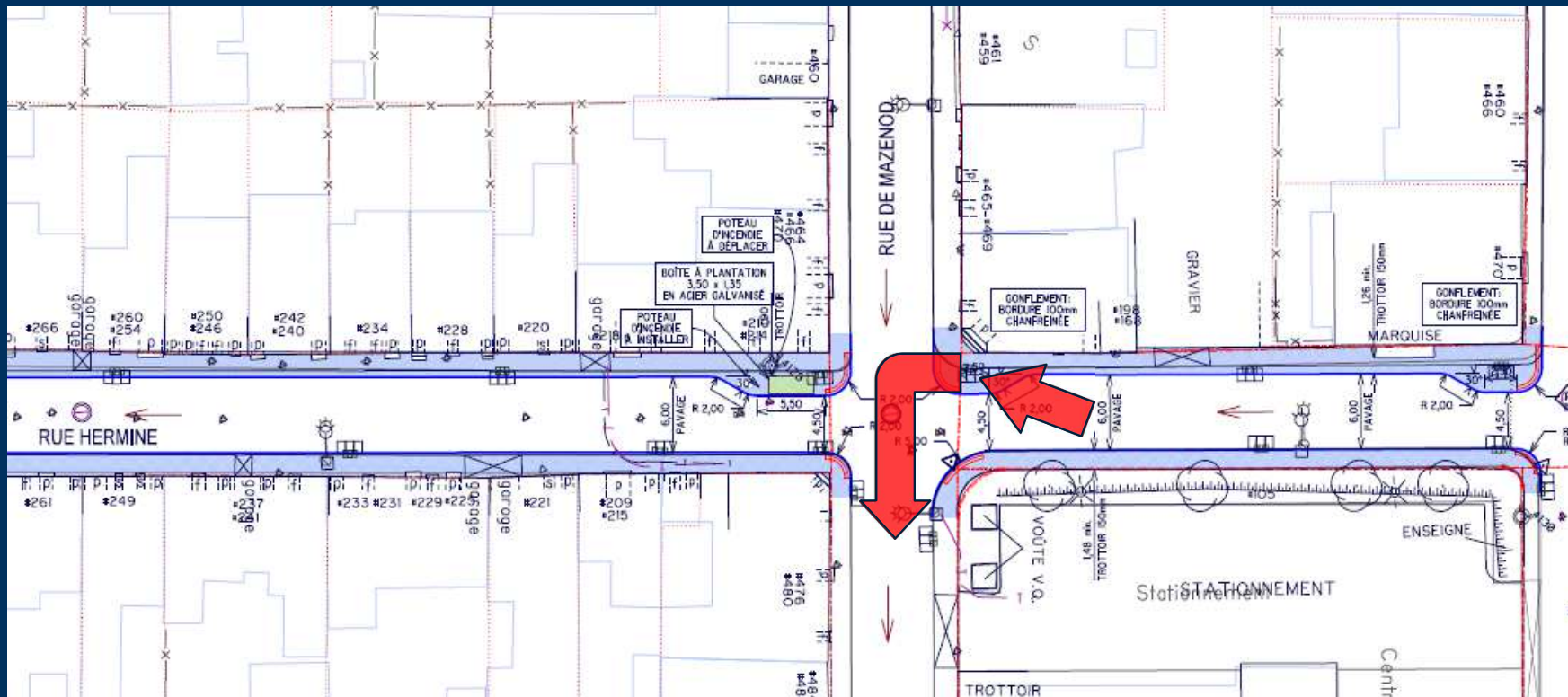


**Manœuvres véhicules d'urgence**

# CONCEPT D'AMÉNAGEMENT

## Survol du concept

Rue transversale à sens unique en direction sud (exemple : rue de Mazenod)



*Manœuvres véhicules d'urgence*

## CONCEPT D'AMÉNAGEMENT

### Exemple d'aménagements



**Boîte de plantation en acier galvanisé**  
*Chemin de la Canardière*



**Gonflement de trottoir**  
*Rue Anna*

## CONCEPT D'AMÉNAGEMENT

### Objectifs du réaménagement (retour)

- Améliorer la qualité de vie du milieu traversé
  - Uniformisation de la largeur de la chaussée
  - Augmentation de la canopée (ajout de 10 arbres minimum)
  
- Optimiser les infrastructures de déplacement en appliquant l'approche de rues conviviales
  - Élargissement des trottoirs lorsque possible
  - Aménagement de bateaux-pavés d'une hauteur 13 mm aux intersections
  - Déplacement des poteaux d'incendies
  
- Améliorer les aménagements de façon à optimiser la sécurité routière
  - Correction géométrique de l'intersection Hermine / Aqueduc / Saint-Luc
  - Amélioration de la visibilité aux intersections (gonflements de trottoirs)
  - Géométrie optimisant les manœuvres et le temps de réponse des véhicules d'urgence

# CONCEPT D'AMÉNAGEMENT

## Travaux

- Opportunité de planifier vos travaux (à vos frais)
  - Réfection des branchements privés (aqueducs et égouts)
  - Installation de gicleurs automatiques
  - Raccord au réseau de la compagnie Énergir
- Aucune intervention permise (excavation) dans l'emprise municipale pour les 5 années suivants les travaux (à moins de cas de force majeure)
- Accès aux stationnements privés pouvant ne pas être possible selon l'évolution des travaux
  - Accès possible au stationnement de rue d'une autre zone (transmettre demande)
- Pour les personnes à mobilité réduite, informer rapidement la Ville de vos besoins spécifiques

# CONCEPT D'AMÉNAGEMENT

## Travaux

➤ Voir lettre pour plus d'informations



Service de l'ingénierie  
Division de la réalisation des projets d'état  
Québec, le

**Objet :** Réfection de la rue Hermine  
(rue Montmagny à boulevard Charest)  
Réfection de la rue Montmagny  
(boulevard Charest à rue Hermine)

Madame,  
Monsieur,

Au cours de la prochaine saison estivale, la Ville de Québec prévoit procéder à la réfection de la chaussée, des trottoirs, des réseaux d'aqueduc et d'égouts sur les tronçons des rues indiquées ci-dessus.

Ce chantier devrait débuter en mai 2020 pour se terminer vers la fin octobre. Tout au long des travaux, un surveillant mandaté par la Ville de Québec sera présent sur le chantier. Ses coordonnées vous seront transmises avant le début des travaux. Le surveillant sera votre contact sur le terrain, il répondra à vos questions, vous informera des possibilités de stationnement ainsi que des modalités pour la collecte des matières résiduelles.

Dans le cadre de nos travaux, nous devons remplacer les branchements d'aqueduc et d'égouts desservant votre propriété, et ce, jusqu'à la limite de l'emprise de rue qui correspond, pour la majorité des résidences, à la face extérieure de la fondation de votre immeuble. Si vous envisagez de procéder au même moment que nos travaux à des travaux sur votre immeuble, au remplacement de vos branchements privés de service d'aqueduc et d'égouts ou de vos aménagements, nous vous invitons à communiquer le plus tôt possible avec l'Arrondissement (418-641-6001) pour faire une demande de permis. Ces demandes de permis permettront de coordonner vos travaux avec les nôtres, et ainsi vous permettre d'économiser certains frais, notamment l'excavation de votre propriété.

À titre d'exemple, si vous envisagez :

- de procéder à la réfection des branchements privés (aqueduc et égouts) de votre résidence sur la partie située hors de l'emprise publique, soit sur votre propriété, nous vous invitons à profiter de cette occasion pour procéder, **à vos frais**, à la réfection de ceux-ci, et plus fortement encore au niveau de votre branchement d'aqueduc si celui-ci est en plomb ou en acier galvanisé, matériaux reconnus toxiques et dommageables pour la santé;
- à munir votre propriété d'un système de gicleurs automatiques, nous pourrions construire le branchement requis **à vos frais**, à même nos travaux, jusqu'à la limite de l'emprise de rue;
- de raccorder votre immeuble au réseau de la compagnie **Énergir** (le nouveau Gaz Métro) lorsque cela est possible, nous vous invitons à profiter de nos travaux pour le faire **à vos frais**, vous pouvez communiquer directement avec le service à la clientèle de cette compagnie au 1-800-563-1516;

2000, boulevard Lebourgneuf, 2<sup>e</sup> étage, Québec (Québec) G2K 0B8  
Téléphone : (418) 641-6411, poste 5154  
www.ville.quebec.qc.ca

2

- de procéder, **à vos frais**, à des travaux d'imperméabilisation ou de réparation de la fondation de votre immeuble ou de tout autre travail d'aménagement lorsque cela est possible. Des programmes de subvention pourraient être disponibles, bien vouloir communiquer au 418-641-6186 avant le début de vos travaux;
  - de modifier la largeur de votre entrée charretière si la réglementation le permet;
- Pour tous ces cas, il serait important d'aviser la Ville de Québec le plus tôt possible afin que nous puissions coordonner ces travaux avec les nôtres. À cet effet, vous êtes invité à remplir et à transmettre le formulaire ci-joint.

#### **Montaire :**

Si vous décidez de ne pas procéder à ces travaux, nous vous informons qu'à moins d'un cas de force majeure (bris), la Ville de Québec ne permettra aucune intervention (excavation) à l'intérieur de l'emprise municipale au cours des cinq (5) prochaines années, et ce, afin de préserver la nouvelle chaussée.

Nous vous rappelons que toute intervention ultérieure faite à votre demande sur nos infrastructures dans l'emprise municipale sera à votre charge si ces travaux ne sont pas exécutés en même temps que les travaux prévus dans le cadre de notre projet.

#### **Stationnement :**

Lors des travaux, les accès aux stationnements privés qui se font par la rue Hermine ne seront pas accessibles par moments, selon l'évolution des travaux.

Pendant ces périodes, vous aurez accès au stationnement de rue d'une autre zone, et des vignettes temporaires seront remises aux personnes qui en feront la demande. À cet effet, afin de pouvoir recevoir votre vignette avant le début des travaux, veuillez nous transmettre les informations suivantes au début d'avril 2020 :

- |                                   |                                           |
|-----------------------------------|-------------------------------------------|
| - Adresse de la résidence         | - Couleur                                 |
| - Nom du propriétaire du véhicule | - # plaque d'immatriculation              |
| - Modèle du véhicule              | - # téléphone du propriétaire du véhicule |
| - Année                           |                                           |

#### **Personnes à mobilité réduite :**

La réalisation de ces travaux implique une modification temporaire des conditions de déplacements. Si vous êtes une personne à mobilité réduite ou ayant des incapacités, nous vous demandons de nous informer rapidement de vos besoins spécifiques. Des moyens pourront être envisagés pour limiter les impacts relatifs au chantier.

Pour toute information complémentaire, vous pouvez communiquer avec le soussigné aux coordonnées ci-dessous.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.

Alain Gagnon, premier technicien  
Tél. : 418 641-6411, poste 5154  
Courriel : [alain.gagnon@ville.quebec.qc.ca](mailto:alain.gagnon@ville.quebec.qc.ca)

2000, boulevard Lebourgneuf, 2<sup>e</sup> étage, Québec (Québec) G2K 0B8  
Téléphone : (418) 641-6411, poste 5154  
www.ville.quebec.qc.ca





VILLE DE  
**QUÉBEC**  
*l'accent  
d'Amérique*

**MERCI !**